

1^{ère} PROPOSITION DE LA DIRECTION MERCREDI 23 MARS À 10 h30

La Direction a évalué le pourcentage (partiel) des revendications de chaque organisation syndicale :



1^{ère} proposition de la Direction :

Ouvriers :

- Augmentation Générale (AG) : 0,4 %
- Augmentation Individuelle (AI) : 0,4 %

Etam :

- Augmentation Générale (AG) : 0,3 %
- Augmentation Individuelle (AI) : 0,5 %

Cadres :

- Augmentation Individuelle (AI) : 0,8 %

Date D'application :

- Le premier mois suivant la signature.

La CGT a indiqué qu'elle était contre les augmentations individuelles car le système est discriminatoire.

La CGT a rappelé que notre revendication sur l'augmentation générale est de 90 €uros pour l'ensemble des salariés. Par conséquent, la CGT est contre le fait de dissocier les augmentations entre les catégories professionnelles.

Notre organisation syndicale a demandé d'intégrer un budget Promotion/Développement. La Direction a répondu que ce budget sera compris dans le budget individuel.

Le syndicat CGT a souligné qu'aucun pourcentage n'avait été précisé sur les primes spécifiques. La CGT a maintenu l'ensemble de ses revendications.

Reprise des négociations à 11h15